



Suspendre paiement sofinco qui paye direct mes poseurs de volets

Par **Phane59**, le **05/01/2010 à 10:20**

Bonjour,
Suite à une commande de 6 paires de volets chez la société Terre de Fenetre pour un montant de 1000€ d'avance et 4200 financer par Sofinco via la société Terre de Fenetre.
- Pose de 3 paires de volets à déposer et à recommencer.
- Attente de pose des 3 autre paire de volets
- Attente de depose et repose des 3 première paires.
Je me dis que mon moyen de pression est d'attendre la pose complete et bien faite pour payer, hors Sofinco va procéder prochainement automatiquement au paiement direct à terre de fenetre.
Comment faire pour suspendre le paiement à terre de fenetre par Sofinco afin d'avoir un moyen de pression pour la bonne pose suivant les règle de l'art de mes volets?
Merci d'avance pour votre réponse, cdt.

Par **jeetendra**, le **05/01/2010 à 10:56**

[fluo]DGCCRF DU 77[/fluo]
Cité Administrative
Pré Chamblain
77011 MELUN Cedex
Tél. 01 64 41 37 00
Bonjour, vous pouvez toujours demander à Sofinco de bien vouloir retarder le règlement de 4200 euros, ils ne sont pas obligés de le faire (ils sont tiers au contrat passé entre vous et l'artisan).
En cas de difficulté avec l'artisan prenez contact avec la Dgccrf à Melun, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la consommation et vous aideront, bonne année 2010 à vous.

Par **Phane59**, le **05/01/2010 à 11:04**

Merci beaucoup pour le renseignements

Par **Phane59**, le **07/01/2010** à **08:34**

J'ai envoyer un courrier pour faire bloquer le crdit Sofinco. (Pretexte de pas de retour d'acceptation de credit sous 7 jour).
Normalement les travux aurai dû etre fini 1ère quizaine de decembre pour avoir le taux de credit d'impot à 40%
A priori maintenant je ne les aurais pas avant fevrier. Peut-on demander des indemnité de retard pour essayer de compenser le le taux de credit qui baisse en 2010? (Je ne sais pas à quel taux exactement mais je pense que c'est 25% soit 660€ de moins à récupérer)
Merci d'avance